



DEPARTEMENT DU RHONE
SIVU AQUAVERT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers en exercice : 10
Présents : 8
Droits de vote : 10
Votes exprimés : 10

Accusé de réception en préfecture
069-256900200-20220630-2022-06-1-DE
Date de télétransmission : 30/06/2022
Date de réception préfecture : 30/06/2022

Mise à jour règlement intérieur

L'an deux mille vingt et deux, **le 14 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Intercommunal, sous la présidence de Madame Christine GARRIGOU.

Date de la convocation : le 8 juin 2022

Présents :

LYON : M. François GENOUVRIER
TASSIN LA DEMI LUNE : Mme Christine GARRIGOU,
FRANCHEVILLE : M. Claude GOURRIER, M. Marc VINCENT
ST GENIS LES OLLIERES : M. Serge VIGNON, Mme Solange PAOLI
CRAPONNE : M. Sébastien GIRARDET, M. François PASTRE

Excusés : Mme Julie NUBLAT-FAURE, M. Pierrick JANNIN

Pouvoir : Mme Julie NUBLAT-FAURE à M. François GENOUVRIER, M. Pierrick JANNIN à M

Assistaient à la réunion : Aurélie MAHUSSIER (Directrice), Hugo BOISSIERE (Directeur adjoint), David BOSCUS (Responsable administratif et RH)

La Présidente explique que le règlement intérieur nécessite les modifications suivantes :

- Suppression des mesures liées au Covid : fin de la distanciation sociale
- Maintien du Préambule : « Toute mesure prise par le Gouvernement ou le Préfet prévaut sur le présent règlement et sera mise en application par les agents du Parc AquaVert »
- Interdiction de vapoter sauf espace délimité sur les pelouses
- Suppression de la formule coaching en fitness
- Suppression du tennis

Le Comité Syndical, invité à se prononcer,

Oùï les explications de la Présidente et sur sa proposition,

DECIDE à l'unanimité des votants -scrutin public- :

D'adopter le règlement intérieur mis à jour à compter du 1^{er} juillet 2022,

Ainsi délibéré et ont signé au registre tous les membres présents

Transmis à M. le Préfet, le 27/06/2022

Affiché, le 27/06/2022



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} juillet 2022

Accusé de réception en préfecture
069-256900200-20220630-2022-06-2-DE
Date de télétransmission : 30/06/2022
Date de réception préfecture : 30/06/2022

	Cadres d'emplois	Quantité		
		Quantité	Quantité	Occupé
Directeur	Attaché, CTAPS, Ingénieur	Temps complet	1	1
Directeur adjoint	CTAPS, ETAPS	Temps complet	1	1
Responsable RH et administratif	Attaché	Temps complet	1	1
Caissier principal	Adjoint administratif, adjoint technique	Temps complet	1	1
Agent d'accueil caisse	Adjoint administratif	20h45/s	1	0
Agent d'accueil caisse	Adjoint administratif	17h30/s	1	0
Agent d'accueil caisse	Adjoint administratif	14h30/s	1	1
Agent d'accueil et chargé de clientèle	Adjoint administratif	28h/s	1	0
Agent d'accueil et chargé de communication	Adjoint administratif	Temps complet	1	1
Comptable /chargé des finances	Adjoint administratif	Temps complet	1	1
Gestionnaire RH/ chargé de clientèle	Adjoint administratif	Temps complet	1	1
Responsable d'exploitation/maintenance	Agent de maîtrise, adjoint technique	Temps complet	1	0
Agent technique polyvalent – référent technique	Agent de maîtrise, adjoint technique	Temps complet	1	1
Chargé de maintenance et espaces extérieurs	Agent de maîtrise, adjoint technique	Temps complet	3	2
Chargé d'entretien	Adjoint technique	Temps complet	5	3
Maitre-Nageur sauveteur- Chef de bassin	ETAPS (3 grades)	Temps complet	1	1
Maitre-Nageur sauveteur	ETAPS	Temps complet	8	7
Educateur fitness	ETAPS	Temps complet	3	1
Educateur fitness	ETAPS	28h/s	2	1
Educateur fitness	ETAPS	24h30/s	1	0
Educateur fitness & BNSSA	ETAPS	Temps complet	1	1
Educateur fitness & BNSSA	ETAPS	28h/s	1	1
			38	26



DEPARTEMENT DU RHONE
SIVU AQUAVERT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Droits de vote : 10

Votes exprimés : 10

Accusé de réception en préfecture
069-256900200-20220701-2022-06-3-DE
Date de télétransmission : 01/07/2022
Date de réception préfecture : 01/07/2022

Fermeture pour le Cross Triathlon du CRV

L'an deux mille vingt et deux, **le 14 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Intercommunal, sous la présidence de Madame Christine GARRIGOU.

Date de la convocation : le 8 juin 2022

Présents :

LYON : M. François GENOUVRIER

TASSIN LA DEMI LUNE : Mme Christine GARRIGOU,

FRANCHEVILLE : M. Claude GOURRIER, M. Marc VINCENT

ST GENIS LES OLLIERES : M. Serge VIGNON, Mme Solange PAOLI

CRAPONNE : M. Sébastien GIRARDET, M. François PASTRE

Excusés : Mme Julie NUBLAT-FAURE, M. Pierrick JANNIN

Pouvoir : Mme Julie NUBLAT-FAURE à M. François GENOUVRIER, M. Pierrick JANNIN à M

Assistaient à la réunion : Aurélie MAHUSSIER (Directrice), Hugo BOISSIERE (Directeur adjoint), David BOSCUS (Responsable administratif et RH)

La présidente expose que le CRV Triathlon souhaite organiser une compétition « Cross Triathlon » le dimanche 18 septembre.

Cette journée compétitive a pour objectif de réunir le plus de participants et notamment les enfants. L'association souhaite, en effet, développer le volet formation en attirant des jeunes. Cette compétition est importante pour faire connaître leur activité au travers de cette pratique ludique du cross triathlon.

L'intérêt d'AquaVert est de montrer une image dynamique en accueillant des événements qui rayonnent sur l'ensemble de la région.

Cependant, cela implique de fermer la piscine au public le dimanche matin.

Le comité syndical trouve qu'il s'agit du rôle d'AquaVert d'accompagner les associations dans le développement des activités sportives sur le territoire. Les élus sont favorables à ce projet et acceptent donc de fermer AquaVert au public la matinée du 18 septembre 2022.

L'occupation donnera lieu à une convention bordant les aspects de sécurité et responsabilité au bord des bassins et dans le parc. L'occupation est acceptée à titre gratuit, si l'évènement est également gratuit pour les participants. Si l'évènement permet au CRV de percevoir des bénéfices alors il devra s'acquitter d'une contribution.

Les modalités détaillées restent à caler entre le CRV et AquaVert et feront l'objet de cette convention.

Le Comité Syndical, invité à se prononcer,

Oùï les explications de la Présidente et sur sa proposition,

DECIDE à l'unanimité des votants -scrutin public- :

D'approuver la fermeture du dimanche 18 septembre pour le Cross triathlon et la mise en place d'une convention avec le CRV,

Ainsi délibéré et ont signé au registre tous les membres présents

contact@aquavert.fr

Tél. 04 72 38 34 00

www.aquavert.fr

Affiché, le

CRAPONNE • FRANCHEVILLE • LYON • ST-GENIS-LES-OLLIÈRES • TASSIN LA DEMI-LUNE



La présidente
Christine GARRIGOU

Transmis à M. le Préfet, le 27/06/2022
Affiché, le 27/06/2022